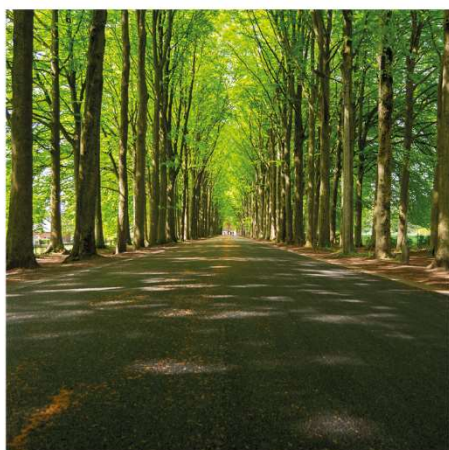


COMMUNE DE
MANAGE



PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL 2024-2030



Avant-propos	3
La chronologie du P.S.T	4
Les éléments essentiels	5
Méthodologie d'élaboration	7
Présentation des objectifs, actions et projets.....	8
Axe interne	8
OS.01 – Etre une administration moderne, efficace, efficiente et tournée vers l'avenir	8
OS.02 – Être une administration développant la performance individuelle et collective tout en favorisant l'épanouissement de ses collaborateurs	9
Axe externe.....	10
OS.03 – Être une commune plus proche et plus accessible pour les citoyens, en favorisant leur implication dans la vie communale, en simplifiant leurs démarches et en leur garantissant une information fiable	10
OS.04 – Être une commune qui offre à la jeunesse une éducation et des activités de qualité, dans un cadre porteur, contribuant à leur développement intellectuel, moral et social, pour les préparer à devenir des citoyens responsables et engagés.....	11
OS.05 – Être une commune qui promeut un aménagement du territoire durable, cohérent et harmonieux afin de renforcer l'attractivité, la fonctionnalité et la qualité du cadre de vie.....	12
OS.05 – Être une commune qui crée un environnement urbain de qualité en alliant accessibilité, embellissement paysager, respect de la nature et promotion d'une convivialité durable	13
OS.06 – Être une commune qui promeut la propreté de l'espace public en mobilisant à la fois les services publics et l'engagement citoyen.....	14
OS.07 – Être une commune qui améliore la mobilité sur le territoire communal en assurant une planification cohérente des déplacements et en rénovant durablement les infrastructures routières.....	14
OS.08 – Être une commune qui veille à la pérennité du patrimoine immobilier communal par une politique proactive d'entretien, de rénovation et d'optimisation énergétique.....	15
OS.09 – Être une commune qui offre un service funéraire de qualité par une gestion plus efficace, accessible et respectueuse des espaces cinéraires et des usagers	16
OS.10 – Être une commune qui favorise l'épanouissement de tous les citoyens en soutenant l'accès au sport, en dynamisant la vie économique, culturelle et folklorique, et en consolidant les liens sociaux	16
Annexes.....	18

Avant-propos

Le mot du Collège communal

Le Collège communal de Manage a l'honneur de présenter le Programme stratégique transversal (PST) 2024-2030. Cet outil de gouvernance constitue la feuille de route de la législature et traduit, en actions concrètes, la vision et les priorités définies pour répondre aux besoins de la population manageoise.

Conformément au cadre légal fixé par la Région wallonne, le PST rassemble les objectifs stratégiques et opérationnels que notre administration s'engage à poursuivre au cours des six prochaines années. Il exprime la volonté du Collège de travailler avec rigueur, transparence et esprit d'anticipation afin de relever les défis sociaux, économiques et budgétaires qui se présentent à notre commune.

Il convient de préciser que le PST ne reprend pas l'ensemble des missions quotidiennes ni les actions de base inhérentes au fonctionnement quotidien de l'administration. Seuls y figurent les projets et actions nouveaux, ainsi que les projets existants appelés à évoluer de manière significative au cours de la présente législature. Cette approche permet de concentrer l'attention sur les initiatives porteuses de changement et de développement pour Manage.

Le présent document est également le fruit d'une démarche de concertation et de collaboration en y associant les différents services communaux.

À travers ce programme, le Collège communal réaffirme son engagement à servir l'intérêt général et à bâtir, avec et pour les citoyens, un avenir dynamique et solidaire pour Manage.

Le mot de la Directrice générale et du Directeur financier

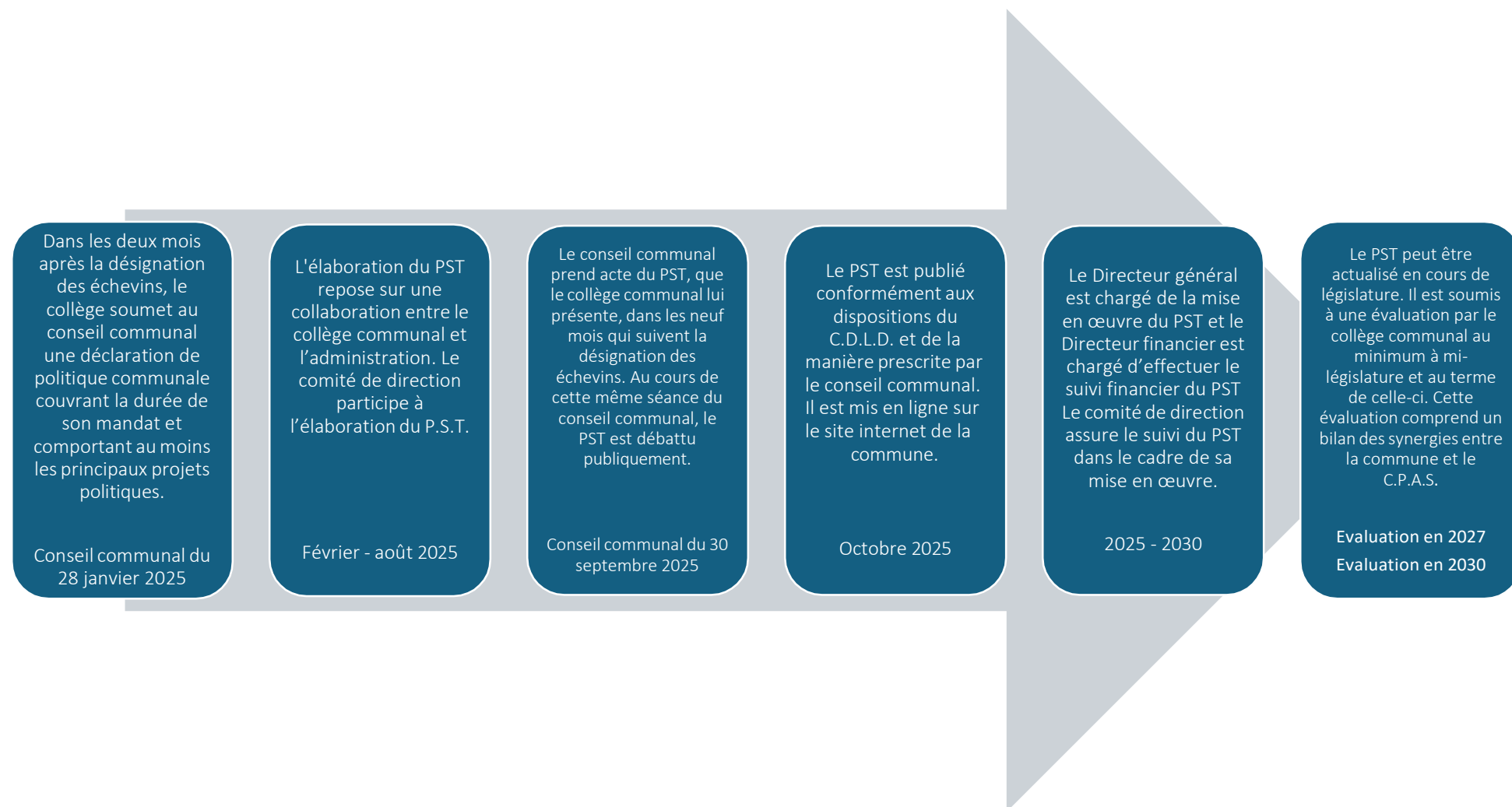
Le Programme stratégique transversal (PST) 2024-2030 constitue un instrument central de planification et de pilotage pour l'administration communale de Manage.

Le PST traduit les orientations politiques du Collège communal en objectifs opérationnels, projets et actions réalistes, établis en tenant compte des ressources humaines, techniques et financières de la commune. Il s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, en favorisant la coordination entre services et en intégrant les synergies possibles avec nos partenaires institutionnels et associatifs.

Notre mission sera d'accompagner sa mise en œuvre, d'assurer son suivi et d'en évaluer régulièrement les résultats, afin de garantir la cohérence entre les ambitions stratégiques et les moyens disponibles.

À travers le PST, l'administration communale réaffirme sa volonté d'être un acteur fiable, moderne et responsable, pleinement engagé dans la réussite des projets qui façonneront l'avenir de Manage à l'horizon 2030.

La chronologie du P.S.T.



Les éléments essentiels

Qu'est-ce qu'un P.S.T. ?

Le PST est défini dans C.D.L.D. comme « *un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Lorsque la commune décide de développer des synergies, telles que définies à l'article L1512-1/1, elle les intègre dans le programme stratégique transversal* ».

Contenu du P.S.T.

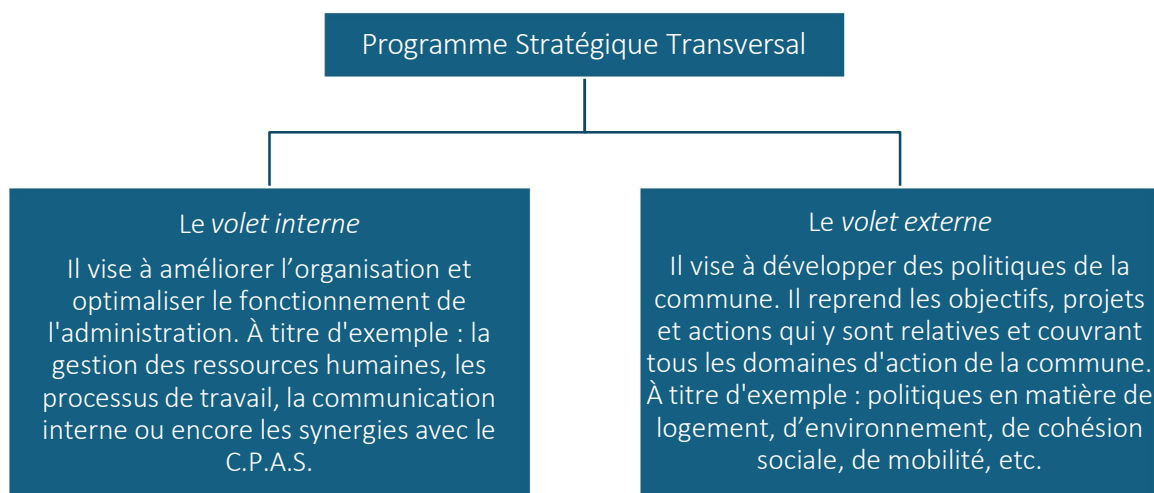
Les objectifs stratégiques traduisent la vision des autorités de la commune. Ils expriment ce que la commune veut être au terme de la mandature ou à plus long terme. Ils ont une vocation à long terme, en ce sens qu'ils valent pour au moins la durée de la législature et ne sont pas voués à être remis en cause. Les objectifs opérationnels sont les leviers mobilisés par la commune pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Les objectifs opérationnels traduisent ce que la commune devra atteindre au niveau opérationnel pour réaliser ses objectifs stratégiques. Ils sont définis à court terme ou à moyen terme (généralement sur plusieurs années, mais, en principe, pour la durée de la mandature) et ne couvrent pas nécessairement la totalité du champ d'un objectif stratégique.

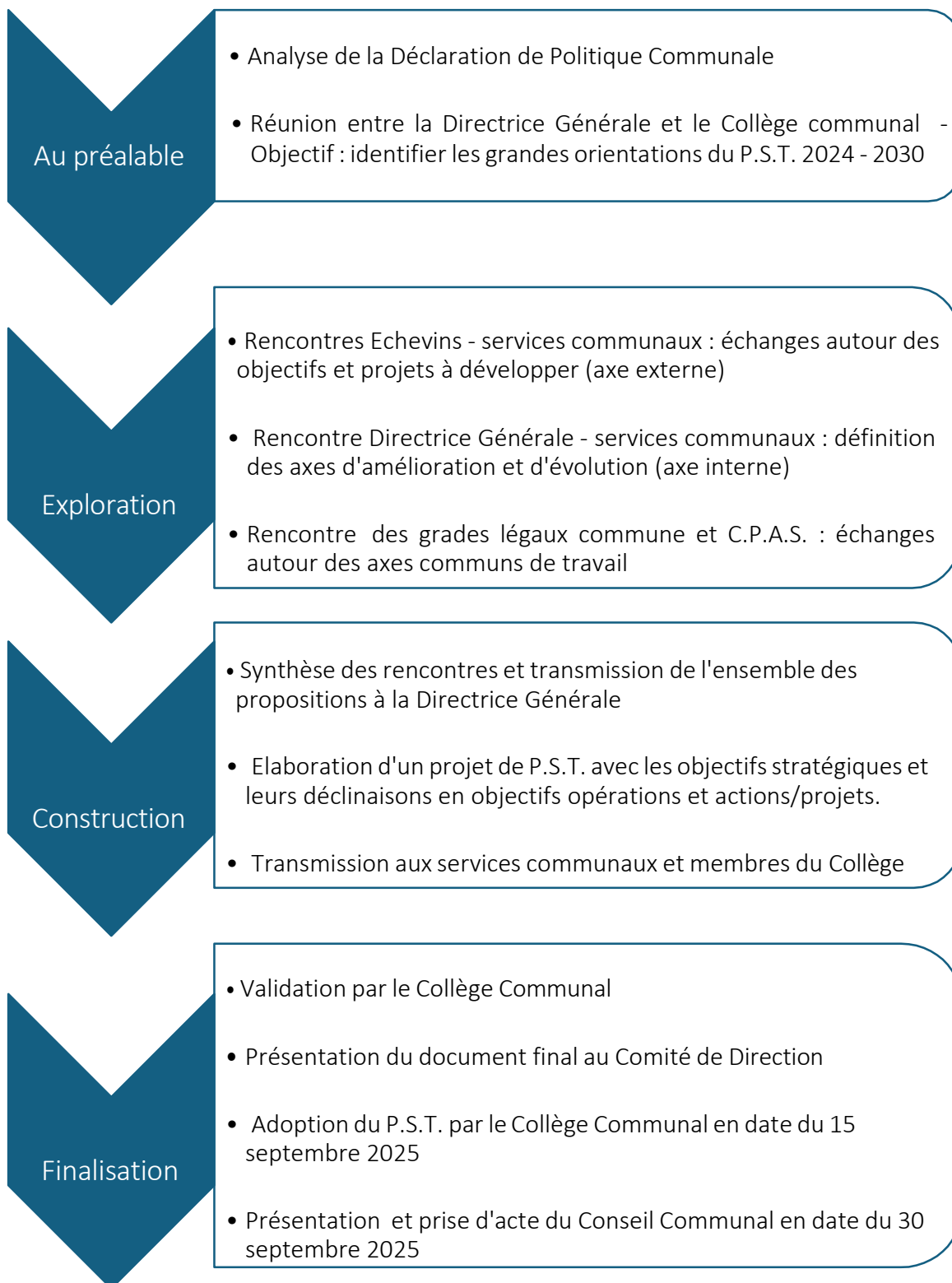
Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel. L'action contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel et sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.

Deux volets

Les objectifs, projets et actions du P.S.T. sont répartis en deux volets :



Méthodologie d'élaboration



Présentation des objectifs, actions et projets

Axe interne

OS.01 – Etre une administration moderne, efficace, efficiente et tournée vers l'avenir

OO.01 – Améliorer la communication interne

1. Création et/ou optimisation de répertoires informatiques partagés
2. Tenue d'un agenda communal partagé
3. Implication des collaborateurs via l'organisation de réunions régulières de coordination

OO.02 – Faciliter, simplifier et accélérer le travail de l'administration

4. Implémentation d'un outil informatique de gestion des assemblées délibératives
5. Dématérialisation des fiches de paie
6. Digitalisation des processus financiers (bons de commande, factures et mandats de paiement)
7. Modernisation de l'outil informatique pour la gestion des cimetières
8. Introduction de la signature électronique
9. Délégation de compétences en matière de marchés publics

OO.03 – Développer des synergies avec le Centre Public d'Action Sociale

10. Organisation de réunions trimestrielles de coordination entre grades légaux
11. Renforcement de la cohésion entre le personnel communal et du C.P.A.S.
12. Accroissement des synergies en matière de marchés publics
13. Accroissement des synergies en matière de Gestion des Ressources Humaines

OO.04 – Renforcer et optimiser le fonctionnement de l'administration

14. Mise en adéquation de l'organigramme des services avec les besoins de l'administration
15. Optimisation de la gestion des marchés publics
16. Création d'un service juridique

- 17. Optimisation de la gestion du patrimoine
- 18. Optimisation de l'accueil du citoyen

OO.05 – Développer des indicateurs de fonctionnement et de suivi

- 19. Réalisation d'un rapport annuel d'activités
- 20. Elaboration de tableaux de bords de gestion partagés

OS.02 – Être une administration développant la performance individuelle et collective tout en favorisant l'épanouissement de ses collaborateurs

OO.06 – Professionnaliser la Gestion des Ressources Humaines

- 21. Elaboration de plans et de trajets de formation à destination du personnel
- 22. Mise à jour des descriptifs de fonction
- 23. Mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois, alignée sur les besoins actuels et futurs de l'administration
- 24. Révision du règlement de travail et statuts du personnel

OO.07 – Attirer et conserver les talents

- 25. Révision des procédures de recrutement du personnel
- 26. Mise en place d'un parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs
- 27. Créer une culture de feedback et de transparence

OO.08 – Renforcer la cohésion interne et le bien-être du personnel

- 28. Organisation de journées de *teambuilding*
- 29. Renforcement du rôle de l'amicale du personnel
- 30. Poursuite de l'embellissement et de l'aménagement des lieux de travail
- 31. Développement d'initiatives visant à améliorer le bien-être du personnel
- 32. Former le personnel à la gestion de l'agressivité du public

Axe externe

OS.03 – Être une commune plus proche et plus accessible pour les citoyens, en favorisant leur implication dans la vie communale, en simplifiant leurs démarches et en leur garantissant une information fiable

OO.09 – Simplifier, centraliser, sécuriser et accélérer la transmission des documents aux contribuables

- 33. Création d'un e-guichet pour les taxes
- 34. Dématérialisation des avertissements-extraits de rôle et factures sortantes
- 35. Facilitation des paiements électroniques des taxes et redevances

OO.10 – Faciliter et rendre plus accessibles les démarches administratives pour les citoyens

- 36. Création d'un e-guichet pour les services population et état civil
- 37. Création d'un e-guichet pour les autres services de l'administration
- 38. Aide aux citoyens dans leurs démarches en matière de permis d'urbanisme

OO.11 – Renforcer la communication externe afin d'informer de manière claire et accessible l'ensemble des citoyens et de favoriser leur participation à la vie communale

- 39. Développement des fonctionnalités du site internet communal
- 40. Création d'une page Facebook communale d'information
- 41. Mise en place d'une charte graphique
- 42. Création d'une brochure d'information à destination des nouveaux habitants
- 43. Création d'un bulletin communal d'information

OO.12 – Renforcer la participation citoyenne dans les projets et choix communaux

- 44. Création de budgets participatifs
- 45. Organisation de réunions citoyennes générales et thématiques

OS.04 – Être une commune qui offre à la jeunesse une éducation et des activités de qualité, dans un cadre porteur, contribuant à leur développement intellectuel, moral et social, pour les préparer à devenir des citoyens responsables et engagés

OO.13 – Offrir un enseignement de qualité et accessible à tous

- 46. Développement de projets pédagogiques innovants
- 47. Promotion des établissements scolaires et communication autour des projets pédagogiques

OO.14 – Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage en rénovant les établissements scolaires existants et en créant une nouvelle infrastructure scolaire

- 48. Poursuite de la rénovation et modernisation des infrastructures scolaires
- 49. Construction d'une nouvelle école à Bellecourt et d'un hall sportif
- 50. Poursuite du marquage des "zones 30" aux abords des écoles

OO.15 – Contribuer à l'épanouissement global des enfants, tout en renforçant leur engagement et leur préparation à devenir des citoyens responsables

- 51. Renforcement de la qualité de l'offre des centres de vacances
- 52. Maintien d'une offre variée d'activités extrascolaires
- 53. Sensibilisation des écoles à la gestion des déchets et à la biodiversité

OO.16 – Soutenir la politique d'accueil de la petite enfance

- 54. Augmentation de la capacité d'accueil de la crèche communale
- 55. Instauration d'une tarification proportionnelle aux revenus des familles
- 56. Amélioration du cadre d'accueil des enfants au sein de la crèche communale

OO.17 – Favoriser l'épanouissement social et culturel de la jeunesse par le développement de ses capacités langagières et de lecture

- 57. Intensification des actions des bibliothèques à destination de la jeunesse
- 58. Développement d'animations et d'ateliers adaptés aux différents publics (de 0 à 20 ans) afin de favoriser le goût de la lecture
- 59. Développement de la capacité d'expression des adolescents ainsi que leur esprit critique et citoyen

OS.05 – Être une commune qui promeut un aménagement du territoire durable, cohérent et harmonieux afin de renforcer l’attractivité, la fonctionnalité et la qualité du cadre de vie

OO.18 – Valoriser le cadre bâti existant

- 60. Maintien de l'octroi de primes en matière urbanistique et logement
- 61. Amélioration de la lutte contre les infractions urbanistiques
- 62. Amélioration de la lutte contre les logements inhabitables

OO.19 – Diminuer le nombre de logements inoccupés

- 63. Révision du règlement taxe sur les logements inoccupés
- 64. Amélioration du suivi des logements inoccupés

OO.20 – Eviter l’étalement urbain sur les zones non artificialisées, encourager la reconversion et revalorisation des friches industrielles et lutter contre l’urbanisation à outrance

- 65. Réhabilitation de la zone dite "Codami"

OO.21 – Maîtriser et structurer le développement du territoire communal en misant sur la densification qualitative

- 66. Finalisation du Guide Communal d'Urbanisme
- 67. Favoriser la mixité des logements dans les noyaux urbains

OO.22 – Poursuivre les projets de rénovation et de revitalisation urbaine

- 68. Affectation des bâtiments situés Rue Ferrer n° 152, 154 et 156
- 69. Réhabilitation de la Rue Ferrer n° 168

OS.06 – Être une commune qui crée un environnement urbain de qualité en
alliant accessibilité, embellissement paysager, respect de la nature et
promotion d’une convivialité durable

OO.23 – Améliorer l’accessibilité des infrastructures communales

70. Accroître l'accessibilité pour PMR, personnes âgées et handicapées

OO.24 – Améliorer la convivialité et développer le contact social

71. Développement de zones de convivialité favorisant le contact social

72. Aménagement d'un parc canin

73. Etude sur la réhabilitation du site des Etangs Valère

OO.25 – Végétaliser et embellir l’environnement urbain

74. Développement et intensification du fleurissement urbain

75. Poursuite de la végétalisation des cimetières

76. Evolution du concours "Manage commune fleurie"

77. Mise en œuvre du projet d'économie circulaire "Ecocim"

OO.26 – Promouvoir le bien-être animal

78. Renforcement des actions de stérilisation des chats errants

79. Sensibilisation de la population au bien-être animal

80. Organisation d'activités *dog-friendly* lors d'événements communaux

81. Organisation d'une journée du bien-être animal

82. Limitation des tirs de feux d'artifice privés

OO.27 – Sensibiliser à la nature et renforcer la biodiversité

83. Développement d'activités pédagogiques axées sur la nature

84. Communication et sensibilisation autour des thématiques liées à la nature

OS.07 – Être une commune qui promeut la propreté de l'espace public en mobilisant à la fois les services publics et l'engagement citoyen

OO.28 – Améliorer la gestion des déchets sur l'entité

85. Consolidation du service "ELIS"

86. Amélioration du tri des déchets au sein des bâtiments communaux

OO.29 – Réduire les déchets

87. Organisation d'actions de sensibilisation et soutien à la population dans la lutte contre les déchets et l'utilisation durable des ressources

OO.30 – Améliorer la propreté publique et réprimer les comportements citoyens irrespectueux

88. Organisation d'actions de sensibilisation à destination de la population

89. Lutte contre les dépôts sauvages avec l'appui de caméras de surveillance

90. Priorisation et optimisation des missions des agents constatateurs environnementaux

OS.08 – Être une commune qui améliore la mobilité sur le territoire communal en assurant une planification cohérente des déplacements et en rénovant durablement les infrastructures routières

OO.31 – Rénover les voiries de manière planifiée

91. Rénovation de voiries au travers du futur plan PIC - PIMACI

92. Aménagement et égouttage des Rues J. Wauters, A. Wart, Kwatta et Place Gilson

93. Aménagement des trottoirs des Rues Duchâteau Frères, Latérale et Place Albert Ier

94. Réfection de la Rue Nazareth

95. Réfection de la Rue Quersenières

OO.32 – Assurer l’entretien régulier des voiries

96. Réfections ponctuelles de voiries par les ouvriers communaux

OO.33 – Favoriser et encourager une mobilité douce et inclusive

97. Création de pistes cyclables sur le territoire communal

98. Soutien à la création de pistes cyclables entre communes de Centropôle

99. Intégration de la mobilité douce lors des travaux d'aménagement de voiries

100. Mise en place d'incitants favorisant la mobilité douce

101. Sensibilisation des citoyens à la sécurité routière et la mobilité douce

102. Organisation d'une journée sans voiture

103. Maintien et élargissement de l'offre de transport collectif (taxi social)

104. Liaison cyclo-piétonne et aménagement entre les rues Sainte-Catherine et Cense de la Motte

OO.34 – Planifier la mobilité au niveau local

105. Étude de la mobilité à l'échelle communale

OO.35 – Promouvoir une mobilité durable

106. Mise en service de 4 bornes de rechargement électrique sur le territoire communal

OS.09 – Être une commune qui veille à la pérennité du patrimoine immobilier communal par une politique proactive d’entretien, de rénovation et d’optimisation énergétique

OO.36 – Rénover et entretenir les bâtiments communaux

107. Rénovation de bâtiments communaux au travers du futur plan PIC - PIMACI

108. Modernisation de l'ascenseur de la maison communale

109. Construction d'un escalier de secours à l'école de la Rue Coquereau

110. Remplacement du groupe de ventilation du complexe sportif de la Drève

OO.37 – Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments communaux

- 111. Amélioration énergétique des ateliers communaux
- 112. Rénovation énergétique de la maison communale
- 113. Monitoring des consommations énergétiques
- 114. Réalisation de travaux d'isolation des bâtiments

OS.10 – Être une commune qui offre un service funéraire de qualité par une gestion plus efficace, accessible et respectueuse des espaces cinéraires et des usagers

OO.38 – Améliorer la gestion des cimetières

- 115. Cadastrier informatiquement et visuellement les cimetières
- 116. Mener une réflexion sur l'aménagement des espaces au sein des cimetières

OS.11 – Être une commune qui favorise l'épanouissement de tous les citoyens en soutenant l'accès au sport, en dynamisant la vie économique, culturelle et folklorique, et en consolidant les liens sociaux

OO.39 – Soutenir et renforcer la pratique sportive sur l'ensemble du territoire pour tous les citoyens

- 117. Réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la création d'un deuxième terrain synthétique (site du Scailmont)
- 118. Promotion des clubs et sportifs de l'entité
- 119. Soutien logistique et financier à l'ensemble des clubs sportifs
- 120. Augmentation de l'offre sportive sur l'entité
- 121. Amélioration de l'accessibilité aux abords des infrastructures sportives

OO.40 – Soutenir et promouvoir la culture, les traditions et les liens sociaux

- 122. Soutien du monde associatif via une aide financière et logistique
- 123. Poursuite et renforcement des liens avec les communes jumelées

OO.41 – Favoriser le vivre-ensemble en développant des actions répondant aux besoins de tous les publics

- 124. Établir un diagnostic global des besoins et attentes des citoyens
- 125. Adapter les actions du prochain plan de cohésion sociale à ce diagnostic
- 126. Consolidation des échanges intergénérationnels
- 127. Organisation d'ateliers visant à rompre l'isolement social des seniors
- 128. Sensibilisation des citoyens à la question de la santé
- 129. Lutte contre la fracture numérique
- 130. Promotion et encouragement du bénévolat
- 131. Organisation d'activités à visée solidaire et d'entraide
- 132. Soutien à l'intégration sociale
- 133. Soutien à l'épanouissement social et culturel des familles
- 134. Engagement à une résolution éthique des conflits
- 135. Positionnement des bibliothèques comme acteurs culturels de proximité
- 136. Amélioration de la politique inclusive et participative des aînés
- 137. Amélioration de la politique inclusive et participative des personnes handicapées

OO.42 – Stimuler l'économie locale et promouvoir les circuits courts

- 138. Maintien des moments d'échange avec et entre les acteurs économiques
- 139. Organisation du marché des producteurs locaux
- 140. Organisation du marché des saveurs
- 141. Création d'un salon de l'emploi

Annexes

I. Déclaration de Politique Communale

II. Fichier PST